

CONSEIL MUNICIPAL de MAISONS-DU-BOIS-LIEVREMONT

SEANCE du jeudi 12 septembre 2024 à 20 heures

- Convocation du 05 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur BOURDIN Francis, Maire.

Etaient présents : Mr BOURDIN Francis, Mr PELLETIER Jean-Noël, Mr COURLET Jean-Luc, Mr FUSIER Nicolas, Mr GUINCHARD Jérémie, Mme BERTIN Marie, Mme BERTRAND Emmanuelle, Mr JACQUET Baptiste, Mr MINARY Fabian, Mr NICOD Christian, Mr POURCHET Emmanuel, Mr POURCHET Julien, Mr VUILLEMIN Marc.

Absent excusé : Mme JONCOUR Magaly (pouvoir à Mr VUILLEMIN Marc)

Secrétaire de séance : Conformément à l'article 1 2121-15 du CGCT, le Conseil Municipal nomme Mme BERTIN Marie, secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1 – Approbation du Compte-rendu du CM du 04 juillet 2024
- 2 – Demandes d'urbanisme
- 3 – Création d'un Emploi de Rédacteur et Suppression d'un Emploi d'Adjoint Administratif principal 1^{ère} classe
- 4 – Point sur le dossier Réhabilitation du Centre d'Accueil
- 5 – Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h15

1°) Approbation compte-rendu du CM du 04 juillet 2024

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance précédente au vote du Conseil municipal (envoyé par Mail le 09 juillet 2024) : celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2°) Demandes d'urbanisme

Permis de Construire

- ❖ DELACROIX Céline, dépôt du dossier le 08/07/2024. La demande a pour objet la construction d'une maison individuelle après démolition d'une remise, située sur la parcelle 337 ZE 103 - 4 rue de la Joulevette.
- ❖ POURCHET Jean-Michel, dépôt du dossier le 09/07/2024. La demande a pour objet la construction d'un garage et extension d'une terrasse, située sur les parcelles 337 ZE 52 et 54 - 4 rue de la Joulevette.

Déclaration préalable

- ❖ DELACROIX Jean-Philippe – 70 Grande rue – 25650 MAISONS DU BOIS LIEVREMONT, dépôt du dossier le 04/07/2024. La présente demande a pour objet une division de terrain pour parcelle à bâtir, située sur la parcelle 337 ZE 104 – Rue de la Joulevette.
- ❖ SALVI Jean-Marie – 16 Le Pré Jacquier – 25650 MAISONS DU BOIS LIEVREMONT, dépôt du dossier le 16/07/2024. La présente demande a pour objet l'extension d'un balcon et la création d'une balconnière, située sur la parcelle 337 ZN 64.
- ❖ LEOST Ronan – 12 Grande rue – 25650 MAISONS DU BOIS LIEVREMONT, dépôt du dossier le 17/07/2024. La présente demande a pour objet le changement de 6 fenêtres, située sur la parcelle AC 125.
- ❖ PAGNIER Matthieu – 7 Le Pré Jacquier – 25650 MAISONS DU BOIS LIEVREMONT, dépôt du dossier le 25/07/2024. La présente demande a pour objet une installation photovoltaïque, située sur la parcelle 337 ZN 62.
- ❖ JAMOT Michel – 9 Grande rue – 25650 MAISONS DU BOIS LIEVREMONT, dépôt du dossier le 29/07/2024. La présente demande a pour objet l'installation d'une pergola et la création d'un poulailler, située sur la parcelle AC 66.
- ❖ SCAF LA BRUNE – La Brune – 25650 MAISONS DU BOIS LIEVREMONT, dépôt du dossier le 30/07/2024. La présente demande a pour objet la Réhabilitation de l'ancien atelier de fromagerie en logement, située sur les parcelles 337 ZM 15 et 49.
- ❖ BOURDIN Francis – 67 Grande rue – 25650 MAISONS DU BOIS LIEVREMONT, dépôt du dossier le 26/08/2024. La présente demande a pour objet une installation photovoltaïque, située sur la parcelle 337 ZE 75.

3°) Création d'un Emploi de Rédacteur et Suppression d'une Emploi d'Adjoint Administratif 1^{ère} classe

Monsieur le Maire explique que les décrets d'application de la Loi du 30 décembre 2023, relative à la revalorisation du métier de Secrétaire de mairie, sont parus le 17 juillet 2024.

Face aux difficultés à recruter des secrétaires de mairie, la loi contient plusieurs mesures pour revaloriser ce métier, essentiel dans les petites communes.

Les communes peuvent actuellement recruter des agents de catégorie A (Attachés territoriaux), de catégorie B (Rédacteurs territoriaux) ou de catégorie C (Adjoint Administratif territoriaux) pour occuper les fonctions de secrétaire de mairie. Or, dans les faits, les secrétaires de mairie appartiennent essentiellement à la catégorie C (60.4%).

Ce métier est aujourd'hui en manque de visibilité et de reconnaissance.

Plus de 1900 postes sont vacants et près d'un tiers des agents en poste partiront à la retraite d'ici 2030.

La loi vise à rendre ce métier aux connaissances particulières, plus attractif. Pour cela, plusieurs dispositions :

A compter du 1^{er} janvier 2028, les Maires ont l'obligation, dans les communes de moins de 2000 habitants de :

- Nommer 1 agent en tant que Secrétaire Général de Mairie

- Nommer un agent classé au moins de catégorie B pour assurer les fonctions de secrétaire général de Mairie
- Une voie de promotion interne sans limite de nombre de poste (sans quotas)
- Un avantage spécifique d'ancienneté pour le calcul de l'ancienneté requise au titre de l'avancement d'échelon.

Aussi, suite au dépôt d'un dossier de promotion interne de la secrétaire de Mairie en poste dans la commune, celle-ci a été nommer sur liste d'aptitude au grade de Rédacteur, avec effet au 1^{er} août 2024.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DECIDE de créer un poste de Rédacteur territorial de 35h ;
- DECIDE de supprimer le poste d'Adjoint Administratif principal 1^{ère} classe de 35h ;
- DECIDE de modifier le Tableau des Emplois comme suit, à compter du 1^{er} août 2024 :

Services	Grade	Intitulé du poste	Tps de travail effectif hebdo	Ancien effectif	Nouvel effectif
Administratif	Rédacteur Territorial (35h)	Secrétaire général de Mairie	35h	0	1
	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe (35h)	Secrétaire de Mairie	35 h	1	0
Technique	Adjoint Technique (35h)	Employé communal polyvalent	35 h	1	1
	Adjoint Technique principal 1 ^{ère} classe (28h)	Agent d'entretien	28 h (TNC)	1	1
	Adjoint Technique (9 h)	Agent d'entretien	9 h (TNC)	1	1
Périscolaire Ecole Entretien	ATSEM principal 2 ^{ème} classe (32.5h)	ATSEM	35 h (TP)	1	1

4°) Point sur le dossier Réhabilitation du Centre d'Accueil

Monsieur le Maire explique que la date de remise des offres des entreprises pour les travaux de Réhabilitation du Centre d'accueil était Lundi 9 septembre 2024 à 16h. La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie Mardi 10 septembre à 15h pour l'ouverture des plis.

L'ensemble des offres est à l'analyse auprès du Maître d'œuvre. Les résultats de cette analyse seront donnés fin septembre. Le choix des entreprises sera pris lors du Conseil municipal du 03 octobre.

Les entreprises ayant répondu à l'appel d'offres sont, par ordre d'arrivée et par lot :

- **LOT 1 – TERRASSEMENT VRD – Estimation = 271 300 €**
 - o SARL LONCHAMPT – 25240 SARRAGEOIS
 - o BOUCARD TP – 25300 VUILLECIN
 - o VERMOT SAS – 25650 GILLEY

- SAS ROY VETTER – 25520 VAL D’USIER
- DROMARD – 25500 NOEL-CERNEUX
- RAPID SERVICES – 25300 DOMMARTIN

- **LOT 2 – MAÇONNERIE – GROS-ŒUVRE – Estimation = 457 000 €**
 - RUGGERI SAS – 25500 LES FINS
 - CLAUZEL – 25800 EPENOY
 - SAS VETTER – 25520 VAL D’USIER
 - SNCB – 25000 BESANCON
 - RAPID SERVICES – 25300 DOMMARTIN

- **LOT 3 – CHARPENTE – COUVERTURE – ZINGUERIE – Estimation = 336 490 €**
 - SARL CEM – 21560 COUTERNON
 - CATTET CHARPENTE – 25300 DOUBS
 - NOUVEAU & MYOTTE – 39110 SALINS LES BAINS

- **LOT 4 – FAÇADES – Estimation = 148 900 €**
 - BONGLET SA – 39000 LONS LE SAUNIER
 - TECNIBAT – 25000 BESANCON
 - FAÇADES BISONTINES – 25870 CHATILLON LE DUC
 - SALVI PIERRE PEINTURE SAS – 25500 MORTEAU

- **LOT 5 – MENUISERIES EXTERIEURES BOIS – Estimation = 70 020 €**
 - SARL BURLA FRERES – 25330 AMANCEY
 - MENUISERIE TISSOT – 25300 LES FOURGS
 - CMA BESANCON – 25870 LES AUXONS

- **LOT 6 – MENUISERIES EXTERIEURES METALLIQUES – SERRURERIE – Estimation = 76 000 €**
 - OUDOT DEVELOPPEMENT – 25330 AMANCEY
 - BONNEVAUX – 25300 PONTARLIER

- **LOT 7 – PLATRERIE – PEINTURE – Estimation = 320 150 €**
 - BISONTINE PEINTURE – 25770 SERRE LES SAPINS
 - SARL GAUTHIER Paul et Julien – 25390 ORCHAMPS-VENNES
 - BONGLET SA – 39000 LONS LE SAUNIER
 - TECNIBAT – 25000 BESANCON
 - PLAFOND LAFFOND – 25110 AUTECHAUD
 - SALVI PIERRE PEINTURE SAS – 25500 MORTEAU

- **LOT 8 – MENUISERIES INTERIEURES – Estimation = 325 180 €**
 - AGENCEMENT LAURENT GROSSO – 25500 MORTEAU

- **LOT 9 – PARQUET – Estimation = 61 860 €**
 - REBOUL – 70 150 CHENEVREY ET MOROGNE
 - SAS TACHIN – 21110 GENLIS
 - SARL GIRARD – 25270 VILLENEUVE D’AMONT
 - CAFRACO REVETEMENTS – 25000 BESANCON (Réponse hors délais)

- **LOT 10 – CHAPE – ISOLATION DU SOL – Estimation = 38 380 €**
 - TECHNOCHAPE – 68260 KINGERSHEIM
 - SAS TACHIN – 21110 GENLIS

- **LOT 11 – CARRELAGES FAÏENCES – Estimation = 63 130 €**
 - SAS TISSERANT CARRELAGE – 25450 DAMPRICHARD
 - SAS TACHIN – 21110 GENLIS
 - SNCB – 25000 BESANCON

- **LOT 12 – ASCENSEUR ELEVATEUR – Estimation = 15 500 €**
Pas de réponse

- **LOT 13 – CHAUFFAGE – PLOMBERIE SANITAIRE – VENTILATION – Estimation = 501 050 €**
 - EIMI SAS – 25480 ECOLE-VALENTIN
 - MYOTTE & CIE SAS – ORCHAMPS-VENNES
 - SAS PALISSOT – 70700 GY

- **LOT 14 – ELECTRICITE - Estimation = 180 500 €**
 - JACQUET ELECTRICITE – 25300 GRANGES-NARBOZ
 - SARL POURCELOT ELECTRICITE – 25300 GRANGES-NARBOZ
 - ELECTRICITE GUYON-VILLEMAGNE – 25560 BULLE
 - BALOSSI-MARGUET – 25500 MORTEAU

- **LOT 15 – MOBILIER CUISINE – Estimation = 40 100 €**
 - INSTALL NORD – 25460 ETUPES

- **LOT 16 – PHOTOVOLTAÏQUE – Estimation = 60 000 €**
 - JACQUET ELECTRICITE – 25300 GRANGES-NARBOZ
 - ELECTRICITE GUYON-VILLEMAGNE – 25560 BULLE
 - SARL SOLSTICE – 25300 VUILLECIN

L'estimation totale des travaux s'élève à : 2 965 600 €

Le total des moins-disant s'élève à : 2 453 438 €

Le total des plus-disant s'élève à : 3 096 508 €

La moyenne des offres est de : 2 760 186 €

L'analyse du Maitre d'œuvre et de l'économiste sera rendue d'ici la fin septembre. Les travaux pourraient débuter en Novembre 2024.

Les travaux de désamiantage, quant à eux, vont être entrepris prochainement.

Les membres du Conseil municipal sont invités à s'organiser pour déménager le mobilier avant le début de ces travaux (tables, chaises, vaisselle, frigos...). Ce déménagement est fixé le vendredi 20 septembre et samedi 21 septembre.

Les tables et chaises seront stockées dans le préau de la Mairie. La vaisselle sera stockée à la Salle Paroissiale. Un frigo sera installé à la Salle Paroissiale, et un autre au Bowling.

5°) Questions diverses

- Primes Agents communaux – Le Conseil municipal débat de l'attribution des primes pour les agents communaux. Le Maire prendra les arrêtés individuels correspondants.

- La remise des Cartes Avantages Jeunes est prévue Mercredi 18 septembre de 9h30 à 13h

- La vente d'affouage aura lieu cette année **Vendredi 4 octobre à 19h à la Salle Paroissiale**, suivi d'un repas dans cette même salle.
- Octobre Rose – Cette année la Commune organisera, avec le concours de l'Association Familles d'Aujourd'hui, une marche dans le village au profit d'OncoDoubs, le Mardi 8 octobre, aux alentours de 19h (les informations seront données prochainement). Les participations seront reversées à OncoDoubs par le biais de l'Association Familles d'Aujourd'hui, et la Commune attribuera une subvention du montant équivalent.
- Terrain de pétanque – Il est proposé, lors du déménagement du mobilier de la Salle des Fêtes du 21 septembre, de réfléchir sur place à la situation d'un nouveau terrain de pétanque. Plusieurs possibilités sont données : à côté de l'aire de jeux des enfants, à côté du terrain de foot, à côté du bowling...
- Hôtel Restaurant du Saugeais – Le restaurant est aujourd'hui fermé, les restaurateurs déménagent à la fin du mois de septembre. Un état des lieux sera fait avec l'EPF, et des travaux de réhabilitation seront entrepris.

Prochain Conseil municipal : Jeudi 03 octobre à 20h

La séance est levée à 22h45

Le Secrétaire,
Marie BERTIN

Le Maire,
Francis BOURDIN

